L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. — NOUVELLE-ORLEANS MERCREDI MATIN, 27 JANVIER 1875 — ...ème Année.

DUFOUR & LIMET, PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLEANS.

MERCREDI MATIN, 27 JANVIER.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Par G. de Fériet & Co, rue St Louis, entre Marais et Tréme.—Un lot de meubles.

Par A. Gérard, aux abattoirs, près le café Carré, chevaux, mulets, wagons, etc.

Par Hoffman, Marks & Co, au No... de la rue de Chartres,—marchandises sèches, lingerie, "notions", rubans, manteaux, etc.

Par D. E. Morphy, aux Nos 108 et 110 de la rue des Magasins.—Faïence et verrerie.

Par Vincent & Co, aux Nos 62 et 64 de la rue de la Douane,—bottes, souliers et brodequins, souliers de Philadelphie.

Charrues, charrues.—Voir l'avis d'encan de D. E. Morphy.

Faïence, verrerie, &c.—Voyez l'annonce d'encan de E. D. Morphy.

SPECTACLES.

Mercredi, 27 janvier 1875.

Variétés.—A midi, "The man O'Airlie"; le soir, The Duke's Motto.

Académie.—A midi et le soir,—Under the Gas Light.

St Charles.—Humpty Dumpty.

La politique intérieure et extérieure de Grant.

Son unique objet, ses dangers.

Nous nous sommes efforcé de dévoiler les plans de campagne de Grant et de mettre à nu la politique égoïste d'un homme qui ne recule ni devant la perspective d'une nouvelle guerre civile, ni devant les dangers et les hasards d'une guerre étrangère, pour atteindre à son but qui n'est autre que la satisfaction de son ambition personnelle. On a reproché à Napoléon III d'avoir fait, dans un intérêt dynastique, la guerre qui a amené sa chûte et qui a été si désastreuse pour la France. Le reproche était plus ou moins juste. Mais, en ce qui concerne Grant, nous défions qui que ce soit de donner à sa politique une explication autre que l'intention de sa part d'assurer sa réélection pour un troisième terme.

Venant d'un organe de la Louisiane opprimée, une pareille assertion est de prime abord suspecte et demande à être confirmée par des preuves convaincantes. La démonstration est facile, et nous l'avons déjà commencée avec les arguments que les actes et les messages du Président nous ont fournis. Mais, pour la compléter, nous laissons la parole à un journal qui s'attache à refléter les impressions du peuple américain, au *Herald* de New York. On verra par les extraits de son premier article du 22 janvier, qu'il attribue, comme nous l'avons fait, la politique intérieure et extérieure de Grant à un unique mobile, le désir de se maintenir au pouvoir. La conclusion du *Herald*, disque à quel point ce journal trouve la situation grave.

Le dernier message de Grant sur les armements est le point de départ de l'article du *Herald* qui arrive aux déductions suivantes :

"Quelle est la situation à présent ? Le Président Grant est dans la sixième année d'une administration qui a commencé par une violation des traditions de la Constitution sous ce rapport—que la présidence était pour lui un pouvoir personnel et non représentatif. ...Depuis la guerre un sentiment militaire a contrôlé le parti républicain. ... Le Président commande le gouvernement et le parti exactement comme il a commandé une armée. Il n'y a d'autre volonté que celle du maître—Belknap, et insondable de la Maison Blanche.

Si le Président, dit le *Herald*, était un patriote désintéressé, animé des sentiments d'un Washington ou même d'un Jackson, nous pourrions espérer que tout reviendrait à bien.

Mais le Président Grant n'est pas cet homme-là. Obstiné, habile, indépendant, n'écoutant que lui-même, inaccessible à toutes les influences, excepté à celles qui font appel à son orgueil et à sa vanité, croyant qu'il est plus nécessaire au pays que le parti ne lui a jamais été, regardant la présidence comme son bien personnel, exalté par le pouvoir, il n'entend pas abandonner le poste ou la place, avant d'avoir épuisé tous les moyens pour la retenir. D'après cette théorie sa politique est aussi claire que du cristal et nous pouvons la comprendre.

Le soulèvement du peuple dans la dernière campagne contre Pokes du troisième terme avait détruit la confiance que le Président avait sur la possibilité de garder la présidence au moyen de la discipline du parti. Il ne restait que deux chances : une rébellion dans le Sud et une guerre étrangère. L'admirable patience du peuple du Sud a seule, empêché le renouvellement d'une rébellion dans le Sud.

...et maintenant que reste-t-il ? Une guerre étrangère et il n'y en a de possible qu'avec l'Espagne.

Nous n'avons, cependant, aucune question avec ce pays qui ne puisse se régler avec le temps. ... Tout différend avec l'Espagne en ce moment, est un prétexte et non un objet. ... Un appel aux armes serait un crime, et un crime commis dans l'intérêt de l'ambition du Président.

Voici, maintenant, la conclusion du *Herald* ; elle est significative, émanant d'un journal qui, tout en critiquant parfois le Président, l'a toujours néanmoins soutenu et qui a appuyé deux fois sa candidature.

Il ne faut pas que les hommes indépendants de l'un ou de l'autre parti méconnaissent la situation. On s'est moqué de nos prophéties sur le César, et, cependant, on les a acceptées quand on ne pouvait plus les nier. Il n'y a pas de devoir plus grand pour les hommes indépendants—démocrates et républicains—que de traiter l'esprit belliqueux dont les échos nous arrivent de Washington comme ils traiteraient un crime contre l'intégrité de la république.

Il faut forcer Grant à donner sa démission, et il faut que la présidence soit transférée à M. Wilson. En exprimant, au début, son opinion d'une façon tranchante, péremptoire et décisive, le Congrès peut éviter des désastres pour l'avenir. Une attitude de ce genre peut, même, forcer Grant à se démettre des fonctions dont il se sert au détriment du pays. Mais les vues belliqueuses existent, il faut enseigner au Président qu'il ne peut se jouer des intérêts du pays pour son ambition personnelle. La démission de Grant c'est la paix et tant qu'il hésitera nous serons menacés d'avoir la guerre.

Les Représentants de la paroisse Terrebonne.—Parmi les procédés frauduleux qui ont été employés par les radicaux, pour changer la composition de la Législature, une mention spéciale est due à ceux qui ont été pratiqués pour la paroisse Terrebonne.

Pour donner une majorité à MM. Wright et Marie qui siègent dans le caucus de Hahn, quatre polls ont été rejetés, le 5e donnant une majorité radicale de 51, le 11e une majorité radicale de 42, en tout 93, le 8e donnant une majorité démocratique de 161 et le 10e une majorité démocratique de 78, en tout 239, ce qui laissait pour les quatre une majorité démocratique de 146, ce qui suffisait pour élire les deux candidats de la fusion Keith, radical, et McCullom démocrate.

Or, trois des polls, le 5e, le 11e et le 8e ont été rejetés parce que, par suite de fausses instructions, les certificats préparés par les commissaires avaient été enfermés dans les boîtes avec les bulletins de votes, et que le greffier de la cour et l'enregistreur, tous deux radicaux, ont refusé de laisser ouvrir les boîtes pour en retirer les certificats.

Or, le commissaire du 8e poll donnant une majorité conservatrice de 161, était précisément Wright, l'un des candidats radicaux.

Le 10e poll a été rejeté parce que les certificats n'ont pas été remis dans le délai voulu à l'enregistreur. Or, celui des commissaires qui en était chargé était F. Marie, le candidat radical. Ainsi, Wright et Marie ont assuré leur élection par leur propre fraude.

☞ Avec une piastre vous pouvez acheter une livre de bon thé mêlé au dépôt de thé rue du Camp 5.

A la lettre.—Liquidation et vente au-dessous du prix contant, au magasin de Jos. B. Hubbard, établi depuis 1840 au coin des rues Remparts et Perdido, pour cause de retraite.

Nouvelle proposition d'arbitrage.

Le gouverneur McEnery, le lieutenant-gouverneur Penn, l'avocat-général H. N. Ogden, l'auditeur d'Etat James Graham et le surintendant des écoles Robert M. Lusher, légalement élus en 1872 et dépouillés par la fraude et la violence des titres qu'ils tenaient du suffrage universel, ont proposé au sous-comité d'enquête siégeant actuellement à la Nouvelle-Orléans de soumettre leurs droits à l'arbitrage des sept membres formant le comité entier. Voici la lettre qu'ils ont adressée au sous-comité et qui a été remise de leur part, lundi soir, après la séance, à M. Hoar, président du comité congressionnel :

Nouvelle-Orléans, 25 janvier 1875.

A l'Hon. George T. Hoar, président du comité congressionnel :

Lors de la visite récente à la Nouvelle-Orléans d'une partie du comité dont vous êtes président, Wm. P. Kellogg, agissant comme gouverneur de l'Etat, ayant exprimé le désir de soumettre le résultat de l'élection de 1872 à l'examen et au jugement de ce comité, nous, soussignés, avons, le 5 janvier, adressé au même corps une communication, dont la copie est ci-jointe, pour lui faire savoir que nous étions prêts à nous soumettre au jugement du même comité relativement au résultat de la dite élection.

Nous désirons maintenant vous faire savoir que nous sommes prêts à accepter le comité entier comme arbitre et à nous soumettre à sa décision, si nos adversaires sont disposés à faire une semblable déclaration.

Comme le gouverneur McEnery a été sommé de produire les retours officiels de l'élection de 1872 devant le Comité des Privilèges et Elections de la Chambre des Représentants des Etats-Unis, nous croyons que votre Comité pourrait faire l'examen dont il s'agit à Washington, sans trop vous déranger de vos travaux congressionnels. Si vous jugiez nécessaire d'avoir des représentants des deux partis pour vous expliquer, au sujet des retours, ce qui n'y figure pas, il serait pris dans ce but les mesures nécessaires.

En demandant à votre comité de se charger d'une mission aussi délicate et aussi pleine de responsabilité, nous n'ignorons pas que nous vous imposons un grand sacrifice, mais le haute réputation dont vous jouissez dans le pays comme hommes publics, et la pressante nécessité qui existe, pour l'Etat comme pour la nation, de mettre promptement fin aux troubles et au scandale déplorables auxquels la situation en Louisiane, depuis l'élection de 1872, a donné lieu, nous ont fait penser que vous accepteriez la tâche que nous vous proposons. Ayant une foi entière dans la justice de notre cause, nous sommes prêts à nous soumettre entièrement à votre décision.

JOHN MCENERY,
D. P. PENN,
H. N. OGDEN,
JAMES GRAHAM,
ROBERT M. LUSHER.

P. S.—Vous trouverez sous ce pli les copies des lettres qui ont été échangées entre le comité dont M. Foster était président et nous.

La valeur des témoins de Kellogg.

HUGH J. CAMPBELL.

Les palinodies de ce personnage qui a été l'un des carpet-baggers les plus notoires de la période de 1868 à 1872, ne nous ont nullement surpris. Il a attaché sa fortune à celle du parti de la fusion parce qu'il l'a cru le plus fort, et il s'est vendu à Kellogg, depuis qu'il a pensé que l'appui de Grant rendait celui-ci maître de la situation.

S'il n'y avait que M. Campbell en cause, nous ne nous donnerions pas la peine de le mettre en contradiction avec lui-même ; mais, c'est un des témoins de Kellogg devant le Comité Congressionnel, et pour éclairer le Comité sur la valeur de son témoignage nous croyons utile de rappeler les passages suivants d'un discours prononcé par Hugh J. Campbell le 6 mai 1873, au meeting de la statue de Clay. Il s'agissait d'empêcher la police de partir pour St. Martinville.

"Concitoyens, a dit M. Campbell, quand nous avons inauguré John McEnery comme gouverneur de cet Etat en janvier dernier, nous vous avons demandé si vous étiez disposés à nous soutenir dans le maintien de notre gouvernement d'Etat, vous avez dit que vous nous soutiendriez, mais avez-vous fait ? Avez-vous tenu votre promesse ?

"La noble petite paroisse de St-Martin a l'honneur d'être la première à se lever pour résister à cette légion armée de mercenaires. "Honneur aux vaillants pionniers dans la cause de la liberté. Qu'est-ce gouvernement, pour qu'il envoie ses brutales bandes d'hommes armés qui sont payés par nos citoyens uniquement dans le but de garder la ville ? C'est le gouvernement de Kellogg et c'est une usurpation et une tyrannie contre notre peuple, élevé dans le berceau de l'infamie et allaité par cette nourrice lépreuse, la radicalité.

"Le peuple de la Nouvelle-Orléans ne paraît pas réaliser la situation. Est-il démoralisé. Je ne le crois pas. Concitoyens, ce que nous voulons, c'est empêcher la police de quitter son poste et de sortir de la ville pour aller faire des déprédations dans les paroisses des campagnes."

L'orateur donne à entendre que le peuple de la Nouvelle Orléans manque de "l'aplomb et du nerf (pluck and nerve) pour appliquer ses principes sur la résistance. Il se plaint de ce que beaucoup de citoyens riches, MM. Adams, Oglesby et autres qui avaient promis de soutenir le gouvernement de McEnery de leur argent, ont payé des taxes au gouvernement de Kellogg.

"Mais, ajoute-t-il, nous vous demandons maintenant d'agir avec audace et détermination : nous voulons que vous soyiez prêts à aller à St-Martinville demain et à renvoyer la police à ses affaires."

Pseudo-Législature.

CHAMBRE.

La Chambre est appelée à l'ordre à midi, sous la présidence de Hahn. 54 membres sont présents.

M. Yorke, qui avait annoncé sa démission hier, occupe sa place aujourd'hui.

M. Dumas qui est entré pendant qu'on faisait l'appel dit que M. Ray serait bientôt présent et compléterait le quorum.

On demande que le sergent-d'armes amène les absents morts ou vifs.

Demas fait observer que si on les amène morts, il n'y aura pas plus de quorum.

M. Ray entre et un quorum est déclaré.

M. Devees demande que le rapport du comité de Ste-Hélène soit adopté et que M. Floyd soit admis. Voté ainsi à l'unanimité.

Le comité fait alors un rapport favorable à l'admission de Richard, comme représentant du 7e district, pour diverses raisons, parmi lesquelles l'intimidation, les menaces de renvoi, etc. jouent un rôle.

Une longue discussion s'engage sur ce point. Les uns soutiennent qu'il faut prévenir le gouverneur que le siège est vacant pour qu'il ordonne une nouvelle élection : les autres disent qu'on ne peut pas être plus royaliste que le roi et qu'il faut admettre comme élus les candidats que le Bureau de Retours a déclaré élus lui-même. Enfin on dit que le 7e district a toujours été républicain et qu'on ne peut faire mieux que de lui donner un représentant d'opinion semblable.

Le rapport est finalement adopté par 49 contre 6.

Cette mesure ajoute un membre de plus à la Chambre, ce qui fait trois membres additionnels en comptant Jones York et Cain Sartain que le Bureau des Retours n'avait pas admis.

Le veto du gouverneur sur la charte de ville passée à la dernière session est soutenu. La Chambre alors s'ajourne.

SÉNAT.

Réunion à midi sous la présidence d'Antoine.—30 sénateurs sont présents.

Whitney se lève pour une question de privilège.

Il invite le secrétaire à lire un article du *Picayune* contenant des imputations sur l'auditeur des Comptes Publics.

Cage se lève et dit que le droit d'un Sénateur à repousser les imputations d'un journal était restreint au cas où le Sénateur est lui-même attaqué.

Le président décide que le point soulevé n'est pas juste et en conséquence, Whitney présente une résolution portant qu'il sera nommé un comité pour examiner les livres de l'auditeur afin de l'exonérer des charges proférées contre lui par le journal.

La résolution est adoptée.

Un rapport de l'Auditeur annonce que le collecteur Cusson, qui avait été mis au nombre des collecteurs délinquants, a réglé son compte.

Un rapport volumineux des officiers du Bureau des Retours est reçu.

Il est envoyé à l'impression et référé au comité des élections et d'enregistrement.

Kelso présente un bill pour empêcher la cruauté envers les animaux. Lu une seconde fois et référé.

Le comité de santé et de quarantaine rapporte un bill pour réorganiser le bureau de santé. Ce bill donne au bureau le droit d'enregistrer les naissances, décès et mariages.

Il paraît que les membres du comité n'étaient pas prévenus du meeting où ce bill a été préparé et décidé. Motion a donc été faite pour que le bill fut envoyé à l'impression et remis à un jour ultérieur pour qu'il soit statué à ce sujet.

Cette motion donne lieu à un long débat plein de subtilités, de logique et d'esprit. La motion prévaut et la discussion du bill est fixée à jeudi prochain.

Le Sénat se retire en séance exécutive, puis fait ouvrir les portes et s'ajourne.

Le nouveau message du Président.—On trouvera dans nos dépêches des extraits de divers rapports militaires envoyés par le Président au Sénat. Nos lecteurs apprécieront le caractère et l'importance de ces documents en les lisant. Nous nous contenterons de faire remarquer que les rapports du général Emory et du colonel Morrow sont antérieurs au 4 janvier et que le Président en avait connaissance quand il a envoyé ici le général Sheridan, ce qui aggrave l'intervention fédérale. La lettre du général Sherman endossant le colonel Morrow, datée du 4 janvier, forme un contraste frappant avec les dépêches du lieutenant-général Sheridan et avec le message du Président. On se demande dans quel but tous ces documents n'ont pas été soumis en même temps que les rapports de Sheridan. Néanmoins, cette communication n'arrive pas trop tard pour produire son effet.

Rapport du Trésorier.—Nous avons reçu le rapport de l'ex-Trésorier d'Etat, M. Dubuclet, à la Législature. Ce document contient les tableaux usuels de recettes et de dépenses.

OPÉRA.

Dire que la Muette de Portici, chantée hier soir, a été chaleureusement applaudie, c'est énoncer un fait auquel on devait naturellement s'attendre. La brillante et entraînante musique d'Auber, interprétée par MM. Chelli, Mérié, Laurent et Mlle Dumoulin, n'a pas tardé à s'emparer de l'auditoire et à faire éclater les bravos les plus enthousiastes. On a fait répéter à MM. Chelli et Mérié le duo si célèbre du second acte. Mlle Dumoulin a dit, avec une facilité et une grâce qui ont été appréciées, l'air charmant "O moment enchanteur !"

Mlles Bracq et Augusta se sont si bien distinguées dans la *Tarentelle* qu'on leur a fait bisser cette jolie danse.

Mlle Stickel a rempli le rôle de Fenella, la muette, en véritable italienne qu'elle est. Evidemment elle connait le secret des grandes douleurs ; par ses gestes sobres mais expressifs, par ses attitudes pleines de tristesse, par sa physionomie grave et réfléchie, elle a admirablement peint le chagrin désespéré de la sœur de Masaniello séduite et lâchement abandonnée. Voilà une muette qui parle éloquemment à l'âme du spectateur.

L'ardeur et l'attention extrême avec lesquelles l'orchestre s'est acquitté de sa mission, prouvent que M. Momas et ses musiciens ont, comme les artistes de la scène, le plus grand désir de se maintenir dans les bonnes grâces du public.

Demain, jeudi, la *Dame Blanche* sera donnée en Matinée. *Robert le Diable* est annoncé pour la représentation du soir.

A. M.

Académie de Musique.—Pour varier un peu les spectacles de l'Académie, "Under the Gas Light" qui a été représenté hier et avant-hier, le sera de nouveau aujourd'hui, en matinée et en soirée. Nous en ferions un reproche à la direction si la pièce de M. Daley n'offrait pas un intérêt touchant et n'était pas si bien montée. Nous avons omis involontairement hier, de féliciter M. White sur sa manière intelligente d'interpréter le rôle de Snorkey ; l'omission est injuste il est vrai, mais pas irréparable. M. Bidwell est imbu des mêmes principes d'économie que notre administration municipale : il fait des économies de gaz pendant les entr'actes. Il a tort, car il prive les habitués du parquet d'admirer avec leurs lorgnons les gracieux visages des habituées des premières.

Théatre des Variétés.—L'habitude est une seconde nature, dit un vieux proverbe, et lorsqu'on en contracte une bonne il ne faut jamais chercher à s'en défaire. Le public a pris l'habitude d'assister aux représentations des Variétés et il s'y rend instinctivement tous les soirs, comme pour démontrer la vérité de ce proverbe. Cela posé, disons que la représentation hier, de "Rosedale or the Rifle Ball" a été parfaitement réussie, et que Lawrence Barrett dans son interprétation du rôle de Elliott Gray a été beau. Lui aussi, a contracté une excellente habitude qu'il conservera espérons-le, celle d'étudier sérieusement ses rôles et de les rendre dans un style tout-à-fait supérieur. Aujourd'hui, en matinée, "Man O'Airlie".

Théatre St Charles. — "Humpty Dumpty" est une pantomime qui, décidément, entre dans les goûts du public du St-Charles, tout l'atteste : foule compacte, enthousiasme, applaudissements, rapels, fou-rires, etc. "Humpty Dumpty" ce soir, "Humpty Dumpty" tous les soirs de cette semaine, et le public sera servi à souhait. Foule commence ce soir, et foule immense tous les soirs de cette semaine, et le directeur du Vieux Drury sera servi à souhait.

Représentation au bénéfice de l'Association Crescent City Relief.—Tout annonce une belle chambrée et une soirée agréable à l'occasion du bénéfice donné à cette association, vendredi prochain, au théâtre du "Globe," par l'Association dramatique d'Orléans. Comme les places ne seront pas réservées, les premières personnes arrivées auront les meilleurs sièges. Mme Seymour ajoute son nom à ceux des personnes qui concourent à cette œuvre, ainsi que M. Weiss, le costumier, et l'Association Shakespeare offre pour cette représentation le théâtre libre de frais. On pourra se procurer des tickets des personnes du comité dont les noms sont publiés dans une autre colonne, ou au bureau de location du théâtre, le soir de la représentation. Nous espérons voir la population du district inférieur de la ville, la population créole surtout, prendre part à cette belle œuvre en assistant à la représentation.

Grand concert à la salle St-Patrick.—Un grand concert dans un but charitable doit être donné ce soir, à la salle St-Patrick, sous la direction de madame Blache et de M. Cartier et avec le concours de mesdames Vercken, Teoni, Liogier, de l'Opéra, de mesdames Larousini et Schwartz, de MM. Gadilhe, Van Hufflen, Giannini et Lavain. Le programme est varié et très attrayant. On peut se procurer des billets au prix d'une piastre dans les magasins de musique et aux églises catholiques. Voir le programme dans une autre colonne. Le concert commencera à sept heures.

N'ayez pas peur
N'ayez pas peur
D'acheter un billet
D'acheter un billet
Pour le grand tirage
Pour le grand tirage
De samedi, 6 février
De samedi, 6 février.

C'est la meilleure occasion qu'ait encore offerte la Loterie de la Louisiane de s'assurer une magnifique fortune moyennant une mise de $10 seulement.

☞ Avec 60 cents vous pouvez acheter une livre de bon thé au grand dépôt de thé rue du Camp 5.

54.

Stimulant salutaire.—Les stimulants diffusibles, pourvu qu'ils soient absolument purs, sont parmi les plus utiles agents médicaux employés par les membres de la faculté. Quand le ton du système est abaissé par les influences débilitantes du mal, ou lorsqu'il y a un manque inhérent de vigueur dans la constitution, ils servent à combattre les tendances énervantes, et rétablissent l'esprit du pauvre invalide. Mais quand, comme dans le cas des Hostetter's Bitters, ils possèdent des vertus toniques et altératives, leurs effets sont rendus permanents et ils donnent un résultat d'un avantage triple. Les Bitters non seulement relèvent les malades de la débilité nerveuse et de la dépression mentale par leur action salutaire stimulative, mais ils infusent encore une vigueur de durée dans le système épuisé et rectifient ces troubles intérieurs qui sont la véritable cause de la faiblesse. La pureté et la nature saine de la base alcoolique des Bitters augmentent considérablement l'efficacité de leur ingrédient botanique, fait que la supériorité de leurs vertus curatives démontre...

CHRONIQUE DE LA VILLE

A la Quatrième Page.

PIÈCES DU PROCÈS D'ARNIM.

On lit dans le *Moniteur de l'Empire allemand* :

"Les circonstances extraordinaires qui ont amené les poursuites judiciaires contre le conseiller intime actuel comte d'Arnim, ont mis au jour des pièces diplomatiques destinées à un secret absolu. Pour l'autorisation des débats publics sur ces pièces a été entre autres déterminante la considération que la main qui les a enlevées aux archives les communiquerait et publierait probablement par fragments et arbitrairement, tandis que la publication complète faisait naître d'autres scrupules d'un poids moindre.

"La justesse de cette manière de voir trouve déjà sa confirmation à l'égard des pièces mises au secret. La cour royale de Berlin a éliminé et enlevé à la publicité, on le sait, une série de documents, parce que, à l'opinion de la Cour, leur publication faisait appréhender que la paix n'en fût compromise. Or, cette mise au secret et ses motifs servent déjà de base à des soupçons toujours croissants.

"C'est avec raison que la Cour royale de Berlin a mis au secret ces pièces relatives à la politique religieuse. Car, à peu d'exceptions près, il s'agit, dans ce cas, non pas de notre secret, mais d'un secret étranger ; mais rien de leur contenu n'a été divulgué.

"La base de tout le dossier enlevé à la publicité est formée par une circulaire du chancelier de l'empire, du 14 mai 1872, concernant l'élection future du Pape. Il s'y rattache les réponses de presque tous les autres gouvernements, réponses communiquées à l'ambassadeur à Paris en vertu de sa position officielle. Ces dernières demeurent secrètes, pour autant qu'il est au pouvoir du gouvernement. La circulaire allemande, à laquelle elles ont trait, a la teneur suivante :

CONFIDENTIELLE

Berlin, 14 mai 1872.

"Suivant toutes les nouvelles qui nous parviennent, la santé du Pape Pie IX est tout à fait satisfaisante et n'offre aucun symptôme d'un changement prochain. Mais tôt ou tard il y aura une nouvelle élection pontificale, et le moment se dérobe aux calculs et aux prévisions humaines.

"La situation du chef de l'Eglise catholique est d'une importance telle pour tous les gouvernements, dans les pays desquels cette Eglise a une position reconnue, qu'il paraît nécessaire de se représenter à temps les conséquences d'un changement dans la personne du Pape.

"Il a déjà été reconnu autrefois que les gouvernements ayant des sujets catholiques, ont par ce fait aussi un intérêt considérable et immédiat à l'élection du Pape, aussi bien à la personne à élire, que surtout à ce que l'élection soit entourée de toutes les garanties formelles et matérielles qui permettent aux gouvernements de la reconnaître aussi, pour eux et pour la partie de l'Eglise catholique dans leurs pays, comme valable et excluant tout doute. Car sur ce que les gouvernements, avant de concéder des droits si étendus, allant sous beaucoup de rapports presque jusqu'à la souveraineté, à un souverain constitué par l'élection et appelé à exercer ces droits dans leurs pays, sur ce que ces gouvernements ont le devoir d'examiner en conscience s'ils peuvent reconnaître l'élection, — il se peut, ce me semble, y avoir de doute.

"Un Pape que la totalité ou la majorité les souverains de l'Europe croiraient devoir refuser de reconnaître pour des motifs de forme ou de fond, ce Pape serait aussi peu admissible, qu'il n'est admissible qu'un évêque exerce dans un pays quelconque des droits sans être reconnu par le gouvernement.

"Ceci était déjà le cas sous l'ancien ordre de choses, où la position des évêques était plus indépendante et où il arrivait rarement que les gouvernements fussent en contact avec le Pape, dans les choses ecclésiastiques. Les concordats conclus au commencement de ce siècle ont déjà produit des rapports plus directs, pour ainsi dire plus intimes entre le Pape et les gouvernements. Mais avant tout le concile du Vatican et ses deux décisionsles plus importantes, sur l'infaillibilité et la juridiction du Pape, ont complètement modifié la position de ce dernier aussi vis-à-vis des gouvernements ; ils ont porté à son comble l'intérêt de ceux-ci à l'élection du Pape, et donné par là une base d'autant plus solide à leur droit de s'en occuper.

"Car ces décisions ont mis le Pape en situation de prendre en mains les droits épiscopaux dans chaque diocèse, et de substituer le pouvoir pontifical à celui des évêques territoriaux. La juridiction épiscopale s'est fondue dans celle du pape ; le Pape n'exerce plus, comme jusqu'ici, des droits réservés précis et isolés, mais toute la plénitude des droits épiscopaux repose dans sa main ; en principe il a pris la place de chaque évêque, et il ne dépend que de lui de se mettre, dans la pratique aussi, à tout moment, à la place des évêques vis-à-vis des gouvernements. Les évêques ne sont plus que ses instruments, ses agents sans responsabilité propre ; vis-à-vis des gouvernements ils sont devenus fonctionnaires d'un souverain étranger, et d'un souverain qui, en vertu de son infaillibilité, est complètement absolu, plus absolu qu'aucun monarque absolu du monde.

"Avant de concéder à un nouveau Pape une pareille position, et de lui permettre l'exercice de pareils droits, les gouvernements doivent se demander si l'élection et la personne de ce Pape offrent les garanties qu'ils sont fondés à réclamer contre l'abus d'un pareil pouvoir. A ceci il faut ajouter que, précisément dans les circonstances actuelles on ne peut attendre avec certitude que soient appliquées les garanties qui entouraient autrefois un conclave, et que celui-ci offrait lui-même dans ses formes et sa composition. Le droit d'exclusion exercé par l'empereur romain, l'Espagne et la France s'est trouvé souvent illusoire. L'influence que les différentes nations peuvent exercer, dans le conclave, par les cardinaux de leur nationalité, dépend de circonstances fortuites. Dans quelles circonstances aura lieu la prochaine élection du Pape, celle-ci ne sera-t-elle pas peut-être tentée d'une façon précipitée, en sorte que les garanties antérieures ne seraient pas assurées, pour la forme aussi ? Qui pourrait le prévoir ?

"Pour ces considérations, il me paraît désirable que les gouvernements européens intéressés à l'élection du Pape en suite des intérêts religieux de leurs sujets catholiques et de la position de l'Eglise catholique dans leur pays, s'occupent en temps utile des questions relatives à cette élection, et s'entendent, si possible, sur l'attitude qu'ils veulent prendre vis-à-vis du conclave, ainsi que sur les conditions dont ils feront dépendre éventuellement d'une élection.

"Une entente des cabinets européens dans ce sens serait d'un poids immense et peut être à même de prévenir d'avance des complications graves et dangereuses.

"Je vous prie donc M... de vouloir bien demander *confidentiellement* d'abord au gouvernement auprès duquel vous avez l'honneur d'être accrédité, s'il serait disposé à prêter la main à un échange d'idées et à une entente éventuelle sur cette question. La forme dans laquelle ceci pourrait se faire serait facilement trouvée si nous sommes assurés d'avance du bon vouloir.

"Je vous autorise, M...., à donner lecture de cette dépêche, mais vous prie, pour le moment, de ne pas vous en dessaisir encore, et de traiter l'affaire avec discrétion.

"Signé : De Bismarck."

—La mort de M. Ledru-Rollin porte à neuf le nombre des sièges vacants à l'assemblée. Ce sont ceux de MM. Viox (Meurthe-et-Moselle), décédé ; Flaud (Côtes-du-Nord), décédé ; de Pourtalès (Seine-et-Oise), décédé ; Rolland (Lot), démissionnaire ; comte Jaubert (Cher), décédé ; Raoc (Rhône), déchu ; Melvil-Bloncourt (Guadeloupe), déchu ; Lebas (Nièvre), décédé ; Ledru-Rollin (Vaucluse), décédé.

☞ Les buveurs de thé ne doivent pas manquer d'aller faire une visite au grand dépôt de thé rue du Camp 5, à une porte de la rue du Canal.

Le bon temps reviendra
Le bon temps reviendra
Le 6 février
Le 6 février,
Jour où aura lieu
Jour où aura lieu
Le grand tirage de la Loterie
Le grand tirage de la Loterie,
Et où seront distribués $75,000 de lots,
Gros lot, $30,000. Achetez vos billets.

A nos Abonnés des campagnes.

Nous sommes obligés de payer à la Nouvelle-Orléans même, depuis le 1er janvier 1875, d'après la nouvelle loi du Congrès, le port de tous les journaux que nous expédions à nos abonnés de l'intérieur. C'est donc à ces derniers, à qui leur poste locale ne pourra plus rien réclamer, de nous rembourser, ou de nous payer le port en même temps que le prix de l'abonnement.

Le port est de 10 cents par mois, pour l'édition quotidienne, et de 25 cents par an pour l'édition hebdomadaire.

Les maîtres de poste ainsi que nos agents devront donc se faire payer ce montant additionnel et nous le transmettre en même temps que le prix de l'abon...

Comité d'enquête,

A la quatrième page.

☞ Avec 60 cents vous pouvez acheter une livre de bon thé au dépôt de thé rue du Camp 5.

Le nouveau comité congressionnel
Le nouveau comité congressionnel
N'a pas peur d'acheter
N'a pas peur d'acheter
Un billet à ...
Un billet à ...
Dans le grand tirage
Dans le grand tirage
De la Loterie de la Louisiane
6 février 1875. Gros lot, $30,000.

☞ Nos lecteurs devraient essayer le café grillé qui se vend au grand dépôt de thé rue du Camp 5.

13

Prenez garde à la toux.—... un symptôme par lequel ... verses conditions morbides ... des tubes bronchiques ... Mais soit qu'elle provienne de l'irritation produite par le froid ... et le larynx, soit qu'elle provienne d'une attaque des bronches, d'un commencement de consomption ... ses, rien ne la fera passer plus promptement et d'une manière plus ... que le "Golden Medical Discovery" du Dr Pierce. Il importe peu que ce soit une attaque récente, ou une toux de longueur, la Discovery est également ... sûre guérison permanente. ... elle fera passer une toux ... de temps que n'en nécessite aucun autre remède, et elle le fait ... toux, mais en en déterminant la cause, en dissipant l'irritation ... parties affectées. ... moment pour user du ... en pareil cas sur ... cours sans délai ... maladie de poumon ... se. Le "Golden Medical Discovery" ... vend chez tous les marchands ... gues.

☞ Si vous désirez la perfection ... de café, achetez-le tout grillé ... du Camp No. 5.

MESSE FUNÈBRE.

Une messe funèbre sera dite ... l'Annonciation, ... Mandeville, mercredi 27 janvier ... et demie du matin, ... GARCIA y MORA, décédé ... Ses amis et connaissances ... De la part de ses fils.

ENTREPOT ...

17.......RUE DE CHARTRES...

Tapis—Wilton, Axminster, ... Toiles cirées ... Nattes ... Stores ... Stoffes pour meubles ...

A. BROUSSEAU.

New Orleans Insurance ... Bureaux, No 102 de la rue St ... 25 janvier 1875.—Le ... I. J. Webster, J. E. Small, A. J. Gomila, J. Flaspoller, Abr. Brittin, ... John Leisy, ... J. B. Camors, ... E. F. Golsan, ...

Avis

Je me charge de ... Nouvelle-Orléans ...

☞ Le 16 du courant, ...

JULES LE ...

Nouvelle-Orléans, 15 janvier 1875.

Demande.

Une domestique de ...

Banque d'Epargne des Citoyens,

GRUNEWALD HALL.

No 129 ... J. L. GUBERNATOR, Président. M. BRENER, caissier.

Lien ...

Restaurants, Hôtels, &c.

RESTAURANT DE PARIS,

73.........Rue Chartres ... Entre Bienville et Conti. DIRIGÉ PAR

B. PHILIBERT.

Chambres garnies, pension ... SALONS PARTICULIERS.

Restaurant des Quatre-Saisons.

M. JOHN BOSIO, propriétaire du Restaurant des Quatre-Saisons, ... la rue de Chartres au No 117 ...

Restaurant Antoine.

Transféré rue St-Louis ...

M. ANTOINE ALCIATORE ...

Commercial Restaurant.

167.........Rue de la Douane.......167

MM. GERMAIN & AUGUSTE,

PROPRIÉTAIRES.

On y trouvera tout ce que ...

Restaurant Cosmopolitain,

13 et 15....RUE ROYALE....

LOUIS CHAPLAIN, ...

Propriétés à vendre et à louer.

GROCERIE A VENDRE

A louer ou à vendre.

L'HABITATION WOODLAWN,

A. ROCHEREAU & Co.

A Vendre.

Une boutique de ...

ST. PATRICK'S HALL,

GRAND CONCERT

... PROGRAMME ...

Collége Commercial de Dolbear.

LEVI DOLBEAR, ...

Réparation de pianos.

J. PREVOST ...

Réduction des prix de réparation et d'accord de pianos.

Société française d'Assistance Mutuelle de la ville de Jefferson.

MEUBLES ...

Maurice.

A. ROCHEREAU & CO.,

Sole Agents for the sale of KRUG & CO'S Champagne,

COMMISSION MERCHANTS,

WINES, BRANDIES, SARDINES, &c.

New York. ... New Orleans.

Vor. MAIGNAN,

NEGOCIANT-COMMISSIONNAIRE,

SEUL AGENT POUR LA VENTE DU GRAND VIN DU

CHATEAU PAPE CLÉMENT,

22 et 24 ... Rue Bienville ... 22 et 25

NOUVELLE-ORLEANS.

J. P. SARRAZIN,

Grande fabrique de tabac du Sud, à la vapeur.

NOUVELLE-ORLEANS, 1875.

Association d'Assurance

COMPAGNIE D'ASSURANCE

Nouvelle-Orléans.

Conformément à la Charte ...

J. TUYES, Président.

J. W. HINCKS, Secrétaire.

LA CÉLÈBRE

Mme LEONCE

Si vous cherchez la perfection dans le

THÉ OU LE CAFÉ

ALLEZ AU

Grand dépôt de thé de la Chine ET DU JAPON.

Habillements pour le peuple

CHEZ

GODCHAUX,

Vastes magasins et légers bénéfices !

LEON GODCHAUX.

5000 ...

PAUL BOISSONNEAU,

Marchand-Tailleur.

No 1, Carondelet, coin Canal.

Revue des Variétés

HOYT,

Aux Dames.

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

MICHEL LION

AUX

CENT MILLE PALETOTS,

197 et 199 Vieille-Levée,

Grands magasins d'habillements tout faits pour hommes et jeunes gens.

MICHEL LION.

A. BONNET,

RUE ROYALE ...

RICHARD FROTSCHER,

MARCHAND DE GRAINES ...

HORTICULTURE.

PLANTES.

A. GOUX.

HORTICULTURE.

Rue St-Charles No 13.

L. VIPLE,

9 Rue Bourbon,

près Canal.

ELKIN & CO.,

The People's Insurance Company OF NEW ORLEANS.

Le Comité des Conservateurs

GEO. FERZ,

BRASSERIE DU VIEUX CANAL,

AGENTS DE L'ABEILLE